



Séance du 4 juin 2021 à 15h
Présidée par Marc Aicardi de Saint-Paul

Allocution de Marc Aicardi de Saint-Paul
Président de l'Académie des sciences d'outre-mer
« Le temps des questionnements »

Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Monsieur le Secrétaire perpétuel suppléant
Chers consœurs, chers confrères, chers amis

Les restrictions de déplacement imposées par la crise sanitaire qui nous affecte, nous avaient conduits à remettre mon allocution de prise de fonction comme Président de notre Académie à des jours meilleurs. J'aurai donc eu l'occasion de m'adresser à vous à deux reprises pour vous délivrer mon propos, ce qui constitue un privilège que j'apprécie à sa juste valeur.

A l'aube du Centenaire de notre académie, il semble que « le **temps des questionnements** » sur l'essence même de notre compagnie, soit de mise, tant le contexte mondial a changé durant le XXe siècle. A ma connaissance, si l'on excepte l'Académie Royale belge des Sciences d'Outre-mer, notre institution est une des rares dont l'objet initial ait disparu et qui non seulement lui a survécu, mais se projette dans le futur. Peut-on sérieusement envisager l'avenir de façon sereine et constructive si nous ne prenons pas en compte le passé ? Les motivations qui ont conduit à la création de ce qui était alors l'Académie des Sciences coloniales, son évolution au fil des ans, les hommes et les idées qu'ils défendaient, font partie de notre héritage. Il est de notre devoir de nous y référer, en nous replaçant dans le contexte de l'époque, tout en évitant les anachronismes et les caricatures qui entretiennent un climat malsain dans nos sociétés occidentales. Nous analysons ici une page de notre histoire, avec ses gloires, ses sacrifices et aussi ses zones d'ombre.

Je me propose de remonter le temps afin de mieux comprendre la genèse de notre académie de façon dépassionnée, pour mettre en évidence le lien qui existe entre ses origines, l'époque contemporaine et l'avenir. Compte tenu du peu de temps qui m'est imparti, je ne pourrai bien évidemment pas être exhaustif. D'autres, comme Elodie Salmon, se sont déjà livrés à cet exercice avec brio. Je concentrerai mon propos sur les événements qui ont eu une influence déterminante sur notre compagnie ; qu'il s'agisse du déroulement de ses activités ou de la façon dont elle s'est adaptée à son temps. Enfin, j'essaierai d'envisager quelques pistes pour l'avenir.

Indubitablement, l'accélération du rythme des changements durant le XXe siècle et en ce début de XXIe siècle a été la plus rapide de tous les temps ; qu'il s'agisse des progrès de la science, des idéologies, des croyances religieuses, des conflits planétaires, de l'émergence de nouvelles puissances et de la globalisation. Celle-ci bouleverse nos modes de pensée, de consommation, les équilibres à l'intérieur même de nos sociétés et fait inédit jusqu'à présent, elle a le pouvoir de transformer une épidémie en une pandémie. Pendant toute cette période, l'Académie a pris en compte les évolutions et les bouleversements qui sont apparus, et elle a



fini par s'adapter à la nouvelle donne, malgré les cas de conscience et les sacrifices que cela a pu entraîner à titre personnel pour certains de ses membres.

Contrairement à la Colonial Society britannique qui remonte à 1868, ancêtre de la Royal Commonwealth Society aujourd'hui disparue, l'Académie des Sciences coloniales n'a été créée qu'après l'achèvement du domaine colonial français. En 1918, la France était sortie vainqueur, mais exsangue de la Grande Guerre. Désireuse de réaffirmer sa puissance sur l'échiquier mondial, elle s'appuya naturellement sur son empire colonial, comme le firent les autres pays européens qui en avaient un. Rappelons que déjà le 30 juin 1917 s'était ouverte la Conférence coloniale, dont le but était de préparer la « renaissance économique du pays » en s'appuyant sur « La plus Grande France ».

L'Académie des Sciences coloniales, puis l'Académie des Sciences d'Outre-mer traverseront dès 1923 date de sa constitution officielle, plusieurs périodes :

La première, qui s'étend de sa création jusqu'à la drôle de guerre reflétait une certaine « idée de la République lointaine », consistant à faire connaître et aimer ces territoires si différents de la Métropole et à défendre l'intégrité de l'Empire. L'Exposition coloniale de 1931 organisée à cet effet eut d'ailleurs un immense succès. Il convient de rappeler pour mémoire, que le projet initial qui datait de 1925, se voulait être une réponse à la British Empire Exhibition de 1924, dans un contexte de concurrence exacerbé entre les deux puissances coloniales.

Le 22 juin 1940, la signature de l'Armistice avec l'Allemagne, entraîna la naissance de l'Etat français, qui fut sans conteste la période où la propagande impériale fut à son paroxysme. Amoindri en Métropole, le régime de Vichy comptait sur l'Empire pour accroître son prestige et son influence. Il en fut de même avec la France libre, puisque le Général De Gaulle qui s'installa à Alger dès mai 1943 et imprima sa marque à la Conférence de Brazzaville de janvier-février 1944, s'appuyait sur la même légitimité, celle de l'Empire.

A la Libération, pendant le Gouvernement provisoire, puis la III^e République, commencèrent les doutes et les remises en cause de la tutelle européenne outre-mer. Les Indes accédèrent à l'indépendance en 1947 et l'Indonésie deux ans plus tard. La France résista un peu plus longtemps, mais dut s'incliner en Indochine. La fin des empires coloniaux n'était plus qu'une question de temps. En effet, les Etats-Unis, l'URSS et une partie des pays anciennement colonisés, plus la Chine communiste, coalisés lors de la Conférence de Bandung du 24 avril 1955, condamnaient avec vigueur la tutelle des colonisateurs européens. Attentive à cette réprobation grandissante, l'Académie estima opportun de changer de nom pour prendre celui plus neutre qu'elle porte encore aujourd'hui. Ce fut d'ailleurs l'occasion pour notre compagnie de commencer à « penser le monde de demain » pour être en adéquation avec son temps.

Les événements d'Algérie et le retour au pouvoir du Général De Gaulle tournèrent définitivement la page de la « Grande France ». Il y eut bien quelques tentatives de maintien de la présence française outre-mer, comme celle de la Communauté. Elle fut d'ailleurs accueillie avec enthousiasme par l'Académie à l'occasion d'une motion votée à l'unanimité des présents. Mais cette belle construction intellectuelle eut à peine un an d'existence, entre juin 1958 et l'été 1960, au grand dam de nos confrères de l'époque.

Orpheline de l'Empire, de l'Union française et de la Communauté, la France souhaita malgré tout continuer à entretenir des liens privilégiés avec les nouveaux Etats. Selon la formule



consacrée, « la France partait pour mieux rester », ce qui était surtout vrai en Afrique subsaharienne. A partir des années 1960, ce fut l'âge d'or de la Coopération, puis la prise de conscience inavouée que la France, devenue puissance moyenne, comme l'avait constaté le Président Giscard d'Estaing, et recentrée sur l'Europe, n'avait plus les ambitions ni les moyens de sa politique envers ses anciennes possessions.

Si, comme nous venons de l'évoquer, les temps ont bien changé depuis un siècle, les conséquences qui en ont découlé se sont fait sentir sur l'orientation idéologique, le contenu des sujets abordés par l'Académie et les projets qu'elle a encouragés. Loin d'être imperméable au changement, elle l'a en règle générale accompagné et a fait contre mauvaise fortune, bon cœur.

Quelques années avant la création de l'Académie, Paul Bourdarie évoquait déjà le *stimulus* de la Grande Guerre, comme étant à l'origine de la prise de conscience de l'Empire et de sa contribution à la défense de la patrie. Jusqu'à la défaite de 1940, l'Académie va « penser l'Empire » ; elle va mettre en avant l'« intellectualité » et l'« humanisme colonial » français ; elle va glorifier la mission envers la « République lointaine » pour décréter la supériorité de la colonisation française sur celle de la Grande Bretagne. Les thèmes abordés en séance seront essentiellement liés aux enjeux démographiques, à la médecine coloniale, à la traite et à l'esclavage, à l'enseignement de la langue française, ainsi qu'à la mise en valeur de ces immenses territoires. Des projets pharaoniques comme le Transsaharien, ligne ferroviaire destinée à relier l'Afrique du Nord à l'AOF, inspirée du rêve de Cecil Rhodes de ligne du Cap au Caire, précurseurs des « routes de la soie », seront envisagés dans les années 1930.

L'Occupation aurait pu sonner l'acte de décès de l'Académie. Toutefois, après une période de flottement de quelques mois, l'Académie des Sciences coloniales a non seulement pu reprendre ses travaux, mais déménager dans son siège actuel. Cela ne signifie en aucune manière que cette jeune institution se soit compromise d'une quelconque manière avec le pouvoir vichyste. Cependant, la *realpolitik* et le pragmatisme l'emportèrent sur toute autre considération. Comme nous l'avons mentionné précédemment, l'Etat français était au faite de la propagande impériale et l'objet même de l'Académie était justement l'étude et la glorification de ce vaste domaine colonial. Il y eut donc un plus grand volontarisme en termes d'Empire, qui donna lieu à une multitude de projets, de propositions et de motions.

L'Etat français réorganisa les organismes impériaux et l'Académie fut associée aux décisions du gouvernement en matière coloniale. Elle entama une réflexion sur les clauses impériales de la future Constitution de Vichy qui n'aboutit d'ailleurs pas. Mais Jacques Bardoux, qui proposait la création d'un conseil de l'Empire en 1941, fut mandaté par ses pairs pour soutenir leurs vues auprès des Constituants, notamment sur le Droit des ressortissants de l'Empire.

Contrairement aux idées reçues, l'Etat français et la France libre ne s'opposaient pas sur tous les sujets, loin de là. L'importance de l'Empire était partagée tant par le Maréchal Pétain que par le Général De Gaulle. C'est dans ce contexte de « communion impériale » que l'Académie put continuer à œuvrer et aborda le tournant de l'après-guerre dans un esprit de continuité. D'ailleurs, le Directeur des affaires politiques du Ministre de la France d'Outre-mer rendit visite à l'Académie en 1944 et deux académiciens furent nommés par notre compagnie à la commission de la représentation de l'Empire à l'Assemblée constituante. Puis l'Académie dut se résoudre à la naissance de l'Union française, incluse dans la constitution du 27 octobre



1946, bien que les protectorats en fussent exclus et que les textes prévoyaient une évolution vers l'autonomie des territoires qui en feraient la demande. En 1950, l'Académie proposera même des modifications à apporter à certains articles de la Constitution.

Anticipant les évolutions inéluctables qui mèneront au repli de la « Grande France » sur la Métropole et les « confettis de l'Empire », l'Académie se rendit à l'évidence. Mener un combat d'arrière garde pour maintenir l'ensemble français tel qu'il était avant-guerre lui apparut vain. Elle préféra une nouvelle fois s'adapter sans se renier et s'attacher à défendre ce qui pouvait encore l'être : elle fit sienne la volonté de réforme des dirigeants, apporta son soutien à la loi Cadre Defferre et adopta à l'unanimité une motion pour appuyer la naissance de la Communauté. Ainsi était créé un lien entre l'Académie et la V^e République.

Dès les années 1950, l'Académie se réorienta vers une plus grande ouverture au monde, dépassant le strict cadre de son « pré-carré ». Elle se concentra sur le rayonnement de la France, accompagné par un « devoir de mémoire » comme on le dit aujourd'hui. Ce qui ne l'empêcha pas de prendre position sur la défense de nos intérêts vitaux, comme ce fut le cas lors de l'adoption de motions pendant la crise de Suez en 1956 et l'année suivante sur le Sahara français. Et si l'Académie resta silencieuse sur la crise algérienne, même à l'occasion du putsch d'avril 1961, elle dénoncera avec vigueur les massacres perpétrés en 1957 par le FLN contre les soutiens du MNA. Mais c'était là le chant du cygne. Les préoccupations de l'Académie, tournée vers l'avenir allaient se concentrer sur la défense de la langue française, la coopération et la fonction mémorielle, dont le cas emblématique fut l'hommage rendu au Maréchal Lyautey en 1961. Depuis les années 1960, l'Académie n'a que rarement exprimé son opinion par des motions ou communiqués. Dans le domaine politique, il me semble que la dernière en date l'ait été à l'occasion du projet de loi du 23 février 2005, dont l'article 4, alinéa 2 prévoyait que : « les programmes scolaires reconnaissent en particulier le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord ». Le « rapport Stora » sur l'Algérie qui devrait faire l'objet d'une étude de la part d'un collège de confrères historiens et juristes donnera peut-être lieu à une prise de position de l'Académie. Il devrait en être de même sur le projet de restitution des œuvres d'art conservées dans les musées français.

Dans le domaine scientifique un communiqué commun avec l'Académie Nationale de pharmacie, auquel s'était plus tard associée l'Académie de Médecine, avait été publié, sous la Présidence de Bruno Delmas le 17 février 2015, sur : « Epidémies, vaccins et sociétés ». A titre de comparaison, l'Académie de Pharmacie, a produit 32 communiqués entre 2015 et 2018

Comme nous avons pu le constater, l'Académie a été voulue par les Gouvernants pour être l'un des instruments de la politique coloniale de la France et de son rayonnement mondial. Il suffit de parcourir la liste des personnalités politiques de premier plan qui occupèrent la fonction de Président ou de vice-Président de l'Académie pour nous en convaincre. Pendant près de quarante ans, jusqu'au début des années 1960, il y a eu une certaine interpénétration entre les deux et des relations interpersonnelles entre les hommes politiques et les académiciens. Cela tenait non seulement au contexte qui était favorable à ces échanges, mais également à la personnalité et aux fortes convictions des personnages. L'idéal commun, indépendamment de l'appartenance politique constituait le ciment qui permit d'œuvrer de concert.



La disparition de l'objet initial de l'Académie, à savoir l'étude du domaine colonial français sous toutes ses formes, ainsi que l'image erronée que certains lobbies se font de notre passé, ont logiquement modifié les rapports entre les gouvernants et l'Académie. Pendant des décennies leurs intérêts étaient intimement liés, puis, sans être antagonistes, ils se sont distendus. Et cela bien que l'ASOM ait fait des efforts pour s'adapter à l'« air du temps » : elle a étendu son champ d'études à la planète entière, a accompagné la coopération, milité en faveur de la Francophonie et a entamé des collaborations avec des organismes de recherche internationaux. Depuis plus d'une vingtaine d'années, peu de personnalités politiques françaises de premier plan ont participé activement à ses travaux. L'exception qui confirme la règle étant le Premier ministre Pierre Messmer, qui avait occupé les plus hautes fonctions dans la direction de l'Empire avant d'embrasser la carrière politique que l'on sait. Les rapports au plus haut niveau et les plus étroits sont entretenus avec des chefs d'Etats majoritairement africains, ce qui pourrait paraître paradoxal à certains, mais de mon point de vue ne l'est nullement. Contrairement à d'autres, ils ont bien intégré le fait que l'Académie a opéré sa mue, sans se renier et qu'elle est la plus à même de consolider des liens anciens, fruits d'une histoire commune et de l'existence de diasporas importantes.

Une fois ce parcours évoqué à grands traits, dans quelle direction notre compagnie devrait-elle se diriger ? Telle est la question à laquelle nous tenterons de répondre en cette année 2021 baptisée : « sur la route du Centenaire » en référence à la célébration de nos cent ans, qui se déroulera en 2022. Si évoluer avec son temps est souhaitable, voire inéluctable, cela ne signifie aucunement reléguer son passé aux oubliettes et s'interdire d'aborder des sujets jugés sensibles, voire controversés. La nature même du monde académique nous incite à traiter tous les thèmes, à condition de le faire sans a priori et avec l'objectivité intellectuelle qui le caractérise. Grâce à notre pluridisciplinarité, unique dans l'univers académique, nous sommes bien armés pour pouvoir débattre, produire des études, continuer à établir des liens avec des institutions étrangères ainsi qu'avec les dirigeants de notre propre pays, afin de leur faire profiter de nos réflexions et de nos travaux.

Le choix du thème de la géopolitique que nous avons choisi comme fil conducteur pour cette année 2021 atteste, s'il en était besoin, de notre volonté de poursuivre notre ouverture sur le monde d'aujourd'hui, tout en nous référant à notre passé, démarche indispensable pour mieux « Penser le monde de demain ».

Je vous remercie pour votre attention.